

Gentilly ^{à Gauche} Autrement

L'aiguillon citoyen

ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

Gentilly à Gauche Autrement est engagé dans la liste « Gentilly, Cœur battant », avec comme tête de liste Fatah Aggoune, maire sortant

POURQUOI ?

- La liste « Gentilly, Cœur battant » est celle du **large rassemblement à gauche** (Gentilly à Gauche Autrement, Parti Communiste Français, La France Insoumise, des Ecologistes, Génération's et des citoyen.nes), pour lequel nous nous sommes fortement investis tout au long de 2025. Ce rassemblement large profitera aux habitants qui ont besoin d'une majorité forte et diverse pour leur apporter les meilleurs services et les défendre face aux politiques néfastes à tous les échelons : département, région, État.
- Cette liste met au même niveau de **priorité**, tout en haut, le **social et l'écologie**. Les deux sont intimement liés car ce sont les plus modestes qui souffrent le plus de la crise climatique et environnementale (logements mal isolés, tarifs de transport élevés, alimentation de mauvaise qualité...).
- C'est aussi une liste qui met en avant une **solidarité internationale** large, avec le Mali, la Palestine avec lesquels la ville a des liens - nous soutenons en particulier le projet de jumelage avec une ville palestinienne - mais aussi avec d'autres peuples en souffrance. De même, nous soutenons la tradition d'hospitalité à Gentilly avec ceux qui fuient la guerre et la misère et espèrent trouver en France une terre d'accueil.
- C'est aussi **la seule liste dont les propositions sont financées**. D'une part, nous continuerons à nous battre pour que cessent les coupes budgétaires pour les communes. Nous exigerons également de la Métropole et du Territoire une dynamique d'investissements fléchés vers les communes selon leurs demandes. Nous aurons enfin une gestion financière dynamique, en recherchant toutes les subventions possibles. Pour les équipements que tout le monde réclame (réhabilitation du gymnase Baquet, nouvelle école...), nous utiliserons le levier de la cession d'une partie des terrains possédés par la ville, au juste prix, dans le cadre de nouvelles constructions maîtrisées, respectant la Charte de la construction et du développement durable.
Refuser toute construction nouvelle empêcherait tout nouvel équipement public.

POUR AUTANT, NOUS SERONS VIGILANTS :

- Sur la nécessité d'**encadrer strictement les nouvelles constructions** : concertation forte en amont avec les habitants, constructions « la ville sur la ville » sans extension des surfaces construites et artificialisées, implantation systématique d'espaces verts associés aux nouvelles constructions, contribution de chaque projet à l'objectif de maintenir autour de 50 % de logements sociaux.
- Sur la nécessité de concertations fortes sur les nouveaux espaces et trames à verdir, comme l'îlot Paix / Reims ou encore le tracé de la **Bièvre**. Ce dernier doit devenir une promenade plantée la plus continue possible, que la rivière soit rouverte ou non. Cette réouverture devra par exemple être soumise à une **votation citoyenne**.
- Sur la **démocratie participative**, qui devra faire l'objet d'une organisation systématisée, avec une définition des différentes phases selon les projets et l'annonce de qui décide in fine (conseil municipal, votation citoyenne...). Un minimum de moyens devra y être alloué, afin de faire en sorte que toutes les catégories de la population y participent effectivement (enquêtes à domicile...).
- Sur l'objectif de **maintien d'un niveau de 50 % de logements sociaux**, avec des **logements intermédiaires** pour les couches moyennes. Nous serons aussi attentifs à la qualité des réhabilitations prévues. Il faudra se battre au côté des bailleurs pour **améliorer les projets de réhabilitation**, à loyers constants (Reine Blanche, bâtiments HV / HW au Chaperon Vert).

A Cœur battant, rien d'impossible !

Adhésion à Gentilly à Gauche Autrement

Vous êtes intéressé(e) par notre démarche ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Votre adhésion nous aide dans notre action. Après, chacun participe selon ses possibilités et contribue financièrement comme il peut.

Nom : Prénom :

Courriel :Téléphone.....

Rue : Bât, étage :

Code postal : Ville :

La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour tout adhérent, ramenée à 10 € pour les chômeurs et toute personne ayant des difficultés particulières. En pratique, chacun contribue selon ses possibilités. A compléter et à retourner à :

Gentilly à Gauche Autrement - CMAC, 2 rue Jules Ferry, 94250 Gentilly

• Courriel : gentillyautrement@gmail.com • Site : <https://gentillyautrement.fr/> • [Facebook](#)